

Réaction d'Anne Hidalgo à la remise de peine accordée à Jacqueline Sauvage

« Je salue la remise gracieuse de peine qui a été accordée par le Président de la République à Jacqueline Sauvage, lui ouvrant droit à une libération conditionnelle.

Mes premières pensées vont évidemment à Jacqueline Sauvage et à ses filles, qui peuvent enfin se projeter dans une nouvelle vie, après ce trop long calvaire. Je remercie sincèrement François Hollande pour cette décision qui l'honore.

Cette affaire nous rappelle aussi à quel point il est important que les autorités publiques renforcent leur mobilisation en faveur des femmes victimes de violences. Il est essentiel qu'elles puissent être mieux écoutées, protégées et accompagnées, face à ces faits terribles qui ne relèvent pas seulement de la vie privée mais sont une vraie question de société. »

Anne Hidalgo

Maire de Paris

Membre du Comité de soutien à Jacqueline Sauvage

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr